

Société d'ethnologie

Avertissement à l'intention des auteurs

La *Société d'ethnologie* ne publie pas de thèses, mais des essais (il est vrai parfois issus de thèses). La transformation de la thèse en « essai » implique *a minima* de la part des auteurs :

- 1) Une réduction éventuelle du texte, voire une refonte du plan et de certaines parties, de telle sorte que, dans sa version imprimée, l'ensemble n'excède pas 300 pages – norme générale qui ne peut qu'être exceptionnellement dépassée – soit, compte tenu du format de nos ouvrages, l'équivalent de 750 000 signes maximum, espaces inclus, tous textes confondus (texte principal, notes de bas de pages, bibliographie, glossaire, index et tables).
- 2) Dans la limite des normes requises par les conventions habituellement admises, un allègement des références bibliographiques et des notes en bas de page.
- 3) Le cas échéant, une simplification du propos permettant de rendre celui-ci accessible à un public de non spécialistes.
- 4) Un soin particulier accordé à la qualité de la rédaction.
- 5) Un choix judicieux des figures au trait et des illustrations photographiques, qui seront réparties soit *in-texte* (de préférence en noir et blanc), soit hors texte (cahier central couleur). On privilégiera les documents en haute résolution.

Les manuscrits déposés sont examinés par deux lecteurs extérieurs au Conseil d'administration de la Société et choisis par celui-ci. Les lecteurs seront susceptibles de demander des rectifications de forme et de fond.

Les conditions matérielles de publication sont les suivantes : la *Société d'ethnologie* prend à sa charge le travail éditorial mais ne peut financer les frais d'impression, lesquels sont généralement couverts par des subventions à la publication (universités, CNRS, *Centre National du Livre*, etc.)

Après obtention de toutes les conditions requises pour la publication (deux rapports de lecture favorables, dernière mise au point du manuscrit, subventions d'impression accordées), il faudra compter sur un délai d'environ douze à dix-huit mois avant la publication effective.

Protocole de présentation

Les auteurs candidats à une publication auprès de la *Société d'ethnologie* sont invités à se plier aux exigences du protocole suivant. Ils sont également invités à répondre, aussi précisément que possible, aux questions relatives aux conditions d'impression de leurs manuscrits :

- En prévision de leur examen par les lecteurs, les manuscrits soumis à la lecture devront être présentés en deux exemplaires obligatoirement paginés et assemblés.
- Les manuscrits seront de préférence rédigés en caractères *Garamond* ou *Times*, taille 12 à 14, double interligne.
- Ils comporteront un sommaire, un résumé d'une quinzaine de lignes, une bibliographie présentée aux normes internationales (voir ci-dessous).
- Les illustrations en noir et blanc destinées à figurer dans le corps du texte (dessins, cartes, graphiques) devront être insérées dans le manuscrit.
- Destinées à être assemblées séparément dans le futur ouvrage imprimé, les illustrations en couleurs (photos, cartes, etc.) seront placées à part.
- Les mentions bibliographiques seront obligatoirement placées dans le corps du texte sous la forme : (Dupont 2001 : 23).
- Les auteurs devront vérifier que toutes les mentions bibliographiques figurant dans le corps du texte sont bien référencées dans la bibliographie placée en fin de volume.
- La bibliographie placée en fin de volume ne devra pas comporter de titres non référencés dans le corps du texte.

- La présentation bibliographique des auteurs et des titres prendra la forme suivante (précisions dans l'annexe « Normes éditoriales à destination des auteurs ») :

Ouvrages :

DUPONT, Alphonse

2001 *La Vie des autres* (Nanterre, Société d'ethnologie), 345 p. [Recherches sur les papillons, 8].

Parties d'ouvrages collectifs :

DURAND, Arthur

1998 La fin des haricots, in N. Portevoix (éd.), *Ethnologie des jardins de banlieue* (Nanterre, Société d'ethnologie), pp. 68-89 [Fleurs de mai].

Articles :

DUCHEMIN, Aline

1999 Le vol du bourdon, *L'Homme*, 145 (1), pp. 3-28.

- Destinées à apporter des précisions de caractère marginal par rapport au corps du texte, les notes devront être aussi rares que possible, courtes et précises. Elles seront obligatoirement placées en bas de page et non en fin de chapitre.

- S'agissant des illustrations, l'auteur doit tenir compte du format du livre et ne pas omettre diverses informations complémentaires :

-mentionner les légendes ;

-préciser pour les plans et les cartes une échelle centimétrique et une flèche d'orientation ;

-signaler l'origine des figures, tableaux, etc.

- Les auteurs sont responsables du contenu de leurs contributions. Sur un plan juridique, les auteurs ont la responsabilité d'obtenir l'autorisation, écrite si nécessaire, de reproduire des figures, des tableaux ou d'autres données, notamment celles protégées par un copyright.

- Les figures au trait (schémas, graphiques, cartes) seront de préférence composées sur *Illustrator* ; les illustrations photo-

graphiques seront fournies au format .eps ou .jpeg (non compressé) avec une définition minimale de 300 dpi.

Conditions d'impression

Dans une annexe jointe au manuscrit, les auteurs devront apporter les précisions suivantes :

- Combien le manuscrit comporte-t-il de signes ?
- Quels logiciels informatiques ont-ils été utilisés pour la confection des tableaux, diagrammes et graphiques ? Sous quels formats peuvent-ils être communiqués ?
- De quel budget d'impression l'auteur dispose-t-il (elle) (subventions comprises) ?
- Quelles sont les sources de financement : subventions universitaires, organismes de recherche, ministères, fondations privées, participation personnelle (énumérer toutes les sources et les montants exacts) ?

Les auteurs sont informés que les manuscrits déposés et non acceptés pour publication ne seront pas nécessairement restitués.